

Conseil économique et social

Forum: Conseil économique et social

Question: Promouvoir une Intelligence Artificiel programmé pour l'aide à l'emploi et la croissance

économique **Soumis par :** Inde

Préambule:

- Rappelant les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, notamment son Article 55, qui engage les Nations Unies à favoriser le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi et des conditions de progrès et de développement dans l'ordre économique et social,
- Se référant à la résolution A/RES/73/17 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'impact rapide des technologies, adoptée le 26 novembre 2018, qui souligne l'importance de garantir que les technologies émergentes, y compris l'intelligence artificielle, soient utilisées pour le développement durable et ne creusent pas davantage les inégalités entre les nations,
- Tenant compte de la résolution E/RES/2021/28 du Conseil économique et social adopté le 22 juillet 2021, qui vise à observer les progrès des textes sur le Sommet mondial sur la société et l'information, qui met en lumière l'importance de la coopération internationale pour combler le fossé technologique entre les pays développés et en développement en facilitant l'accès aux nouvelles technologies et en renforçant les capacités locales,
- Reconnaissant que l'intelligence artificielle (IA) constitue un levier important de développement économique et social et qu'elle présente des opportunités majeures pour l'industrie, la santé, l'agriculture et l'éducation, à condition qu'elle soit déployée de manière éthique et inclusive,
- *Soulignant* l'importance de l'Agenda 2030 pour le développement durable, notamment l'objectif 8 visant à promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et

durable, et l'objectif 9 visant à construire une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation inclusive et durable et encourager l'innovation,

• *Considérant* les recommandations formulées par le Forum mondial sur l'intelligence artificielle pour le bien social (AI for Good), organisé sous l'égide de l'Union internationale des télécommunications (UIT), qui préconise un usage de l'IA au service du développement équitable et durable,

Résolution:

- 1. **Encourage** les États membres à adopter cette résolution et à intégrer l'IA dans leurs stratégies économiques et politiques nationales en mettant en place des cadres réglementaires favorisant une innovation responsable et inclusive ;
- 2. **Propose** la création de centres de compétence sur l'IA dans les pays en développement, afin d'offrir des ressources, des infrastructures et des formations adaptées pour permettre une intégration efficace et durable des technologies d'IA dans les secteurs clés de l'économie et renforcer les capacités locales ;
- 3. **Recommande** le renforcement des partenariats public-privé dans l'adoption de l'IA, en particulier dans les domaines de l'agriculture, de la santé, de l'éducation et de l'industrie, afin d'assurer une distribution équitable des bénéfices économiques et de favoriser une inclusion socio-économique accrue ;
- 4. **Préconise** l'établissement d'un mécanisme mondial sous l'égide des Nations Unies pour soutenir les pays en développement dans l'adoption et la mise en œuvre des technologies d'IA, avec une priorité sur l'accès à l'infrastructure numérique et la mise à disposition des technologies de base essentielles ;
- 5. **Suggère** la mise en place de programmes de reconversion et de formation professionnelle pour les travailleurs dont les emplois sont directement menacés par l'automatisation, afin de garantir que les transformations technologiques contribuent à une augmentation nette de l'emploi et à une transition juste pour tous les travailleurs ;
- 6. **Appelle** à la mise en place d'un cadre international d'éthique et de transparence sur l'utilisation de l'IA, sous la supervision des Nations Unies et en concertation avec des

experts et les gouvernements, afin de garantir un développement équilibré, le respect des données personnelles et une responsabilisation des acteurs impliqués ;

Décide de rester activement saisi de la question.